

La Lettre 42

Mai 2017

Le 11 juin, votez « Jambon au foin » !

En ce dimanche d'élections législatives, un mets sera prioritairement éligible à la carte de votre menu : *le jambon au foin* mitonné à la chaudière par Stéphane Bandet, le traiteur impayable ; ambiance garantie devant la salle *Christoline* à côté de l'église !

Le jambon au foin pour remplacer la choucroute, ainsi en a décidé notre conseil d'administration.

Chaque part de jambon est accompagnée de légumes et de sa délicieuse sauce longue.

Horaire : de 10h.00 à 14h.00 devant la salle Christoline

Prix de la part : 8,00 €

Buvette sur place.

Un dispositif de réservation vous est proposé : c'est la garantie d'être servi(e). Trois modes de réservation :

- **Le coupon de réservation ci-joint**
- **Par courriel à amandine.nozet@outlook.fr**
- **Par téléphone au 04 76 66 02 48 (Dominique) ou 06 29 38 29 65 (Karine)**

Cotisations 2017 : clôture imminente !

Bientôt le 31 mai : c'est la date souhaitée de la fin de collecte des cotisations.

La date de clôture au regard du droit est le 31 juillet.

Oui, mais à la fin juillet, nous sommes en pleine fièvre de la vogue et nous voulons être disponibles à 100%, d'où ce souhait d'encaissement du plus gros des cotisations au 31 mai.

On ne doute pas de votre compréhension : merci !

Rappelons que vous pouvez régler votre cotisation auprès de Dominique Vivier, Suzanne Prévost, Amandine Nozet, Solange Mollier, Misette et Henri Jay, Colette Guinault, Jean-Claude Colombo, Pierre Baffert, Nelly Baffert.

Bientôt des vitraux d'art signés Arcabas

« L'évangélisation (...) c'est séduire le cœur. Et on le séduit par la vérité, par la bonté et, surtout de nos jours, par la beauté. (...) La beauté est un des noms de Dieu. » - Cardinal Godfried Danneels

La souscription publique a été officiellement lancée samedi 13 mai, date de la signature de la convention entre la Fondation du Patrimoine, la Commune et Christophoros. Le rideau est levé sur le 3^{ème} acte de la restauration de notre église !

Voyez le dépliant joint qu'a réalisé notre artiste et

Site internet : www.christophoros-asso.org
Facebook : www.facebook.com/AssoChristophoros

amie, Madeleine Decencièrre : résumé des actes précédents, présentation des acteurs du projet porté par la commune, bon de souscription.

Arcabas a peint les huit esquisses désormais entre les mains du maître-verrier, Christophe Berthier.

Premier objectif : réaliser et installer à brève échéance deux vitraux. L'optimisme est de règle car deux bonnes nouvelles sont parvenues en mairie :

1. Madame Eliane Giraud, sénatrice de l'Isère et ancienne présidente du Parc Naturel Régional de Chartreuse a décidé d'allouer une part de sa réserve parlementaire au projet.

2. Le Parc de Chartreuse et la Fondation du Patrimoine via la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont retenu notre projet et participeront à son financement. Voilà de bonnes raisons d'y croire, même de caresser l'espoir d'installer un troisième vitrail dans la foulée si la souscription connaît le succès. Un succès qui dépend largement du réseau de Christophoros.

A quand l'installation des premiers vitraux ? Elle est prévisible au début de l'année 2018 après l'exposition de la crèche provençale (du 4 décembre au 21 janvier). Pourquoi pas une concomitance entre l'arrivée du printemps le 20 mars et un printemps de notre église ?

Ainsi, dès la saison d'été 2018, l'église Saint Christophe pourrait figurer sur « *Les Routes d'Arcabas* », un circuit touristique culturel récent et très prometteur.

Les épisodes précédents l'ont prouvé : le succès de la souscription dépend beaucoup du « réseau Christophoros » ; ce réseau, c'est vous et vos amis (particuliers et entreprises), certains de vos fournisseurs, toute personne que vous pouvez volontiers motiver en faveur de ce beau projet. Pour motiver autour de vous, utilisez les deux leviers développés dans le dépliant joint : les réductions d'impôt et les contreparties (le nom de chaque donateur sera « inscrit dans le marbre » !).

Vous avez trouvé 5 dépliantes sous ce pli ; nous vous invitons à les distribuer autour de vous. N'hésitez pas à nous en réclamer en cas de besoin.

Merci de votre engagement dans la première scène de ce troisième acte !

Dimanche 30 juillet : fête patronale

10h.00 : messe votive dans l'église

11h.30 : **bénédictio des voitures** de tous âges et de toutes les catégories de voyageurs dont saint Christophe de Lycie est le protecteur.

A la Croix des Pères, apéritif offert après la bénédiction et, pendant l'apéro, tirage d'une tombola gratuite.

13h.45 : départ des équipages en voitures d'époque pour la *Balade en Vallée du Guiers*.

16h.30 : arrivée de la *Balade en Vallée du Guiers* au champ de tir du feu d'artifice de la veille. Remise des lots et des trophées.

21h.00 : **Audrey Lavigne en veillée-concert** dans l'église. Entrée libre et libre participation.

Elle nous vient d'Antibes, cette jeune et jolie maman, chanteuse à la voix onctueuse ; son premier album, *Tu es l'espoir*, est sorti en 2012 ; un second album est annoncé cette année.

Voici pour le volet religieux de la fête qui incombe à notre association.

Le volet profane se déroule sur trois jours (vendredi, samedi et dimanche) avec le temps fort du samedi qui draine vers le village des milliers de visiteurs attirés par un feu d'artifice réputé et l'ambiance du grand bal populaire en plein air.

Une importante fête foraine participe aussi de l'image étonnamment populaire de cette vogue multiséculaire. Le Comité des Fêtes, maître d'œuvre du volet profane, et Christophoros sont partenaires dans cette affaire, particulièrement dans l'important rassemblement de voitures anciennes du dimanche.

Carnet de famille

✚ René Micoud et Georges Troille nous ont quittés. René Micoud, un « voironnais », père de Bernard, administrateur de Christophoros. Le chalet de la route des Pères fut longtemps la résidence secondaire de la famille. Pour la petite histoire de la commune, René est l'homme qui est à l'origine de la vente du domaine des Riondettes (La Ruchère) par François Bellet à la ville d'Orsay.

Georges Troille était avec Colette, son épouse, notre « correspondant » chargé de communication à La Ruchère ; que d'affiches apposées et de flyers distribués là-haut !

Que Paulette, Monique, Bernard Micoud et Colette

Troille soient assurés de notre sympathie et de nos prières.

Nous avons aussi accompagné à la tombe une autre amie parmi les tout premiers adhérents : Yvonne Cerutti est restée longtemps fidèle à Christophoros après avoir quitté son domicile pour la Résidence Béatrice ; elle confiait chaque année sa cotisation à Marie-Raymonde Berlato et Michelle Chamoussin qui lui rendaient régulièrement visite.

✚ **Bienvenue** à Noëlle Elysée, Yvette et Roger Herrmann, Anne-Marie Huneau, Gérard Mollier, Colette Troille et Eric Burille dont on salue le retour.

✚ Le nouvel évêque de Limoges, Pierre-Antoine Bozo (51 ans), a été le directeur de l'Archiconfrérie Saint Christophe. Michel Ailloud-Goussard, Chantal Chevron et Emile Baffert l'avaient rencontré en 2014 à la 100^{ème} bénédiction des voitures et des voyageurs de Saint Christophe le Jajoret dans l'Orne (*Lettre 34*)

La messe votive du 30 juillet sera célébrée à l'intention de tous les défunts de l'association :
Georges Troille, Jean-Michel Triffe, Jean Tribbia, Michel Prévost, Père Régis Montbel, Jules Mollier, Josette Mollier, René Micoud, Jean-Michel Marroliat, Gabriel Loridon, Fabienne Guinet, Yves Gemet, Roger Gacogne, Père Philippe Frenay, Colina Fatiga, Andrée Durand-Terrasson, Marcelle Charnallet, Serge Bressan, Yvette Blanc-Jolicoeur, Odette Billon, Fernande Billon, André Bertolami, Marie-Thérèse Benedetti, Jean-Louis Benedetti, Paule Baffert, Michel Baffert, Anne-Marie Baffert

En bref et en vrac ... ,

✚ Ce 30 mai 2017, 150^{ème} anniversaire de la mort du Père Claude Michallat, curé de Saint Christophe pendant 43 ans (*Lettre 39*). Nous aurons une pensée pour ce prêtre miséricordieux et généreux le jour de la vogue, par Voyez le dépliant joint qu'a réalisé notre amie particulièrement au moment de la bénédiction à la *Croix des Pères* qu'il a érigée en 1854

✚ Crèche 2016 : les dons des 2962 visiteurs se sont élevés à 1209,73 €. Déduction faite des frais courants (129,87 €) et des dépenses d'investissement (620,00 € de tissu et santons), la contribution ressort à 459,86 €

✚ Nous avons besoin d'une douzaine de véhicules pour encadrer la *Balade en Vallée du Guiers* du 30 juillet. Parcours sympa et ambiance garantie. Merci aux volontaires de se manifester auprès de notre présidente (amandine.nozet@outlook.fr).

